

# **PERCE-NEIGE**

## **VIDANGE DE LA POMPE EN HIVER**

### **Indispensable avant de quitter la cabane**

La Perce-Neige est équipée d'une pompe électrique. Celle-ci s'enclenche par l'interrupteur situé sur la paroi nord de la chambre, au-dessus du banc, près de la citerne. Pendant votre séjour laissez cette lampe enclenchée. Avant le départ déclenchez cet interrupteur. Cependant, en hiver pour éviter le gel dans les tuyaux, il est indispensable de les vidanger selon la description suivante :

**Ouvrir le robinet (attention s'assurer de la position ouverte) et couper l'interrupteur électrique.**

**En ouvrant le robinet, une entrée d'air est faite et la vidange se fait automatiquement.**

**Ne pas oublier de mettre le thermostat des toilettes sur la position minimum.**

### **RECOMMANDATIONS**

La clé de la cabane n'est pas transmissible. En cas de perte, elle est à disposition chez Thierry Gerber.

Les groupes de plus de 6 personnes désirant passer la nuit à la cabane sont priés de s'annoncer au président, ceci afin d'éviter des surprises désagréables pour l'utilisation des couchettes. Cependant, la cabane ne peut pas être réservée pour un groupe car tous les membres ont libre accès.

N'oubliez pas de déclencher l'interrupteur général ainsi que de reprendre vos déchets et les bouteilles apportées par vos soins.

### **PRIX DES VINS**

½ Rouge CHF 12.-

½ Blanc CHF 12.-

Bières CHF 3.-

### **TAXES DE JOUR**

Membre CHF 2.-

Externe CHF 5.-

Enfant gratuit

### **TAXES DE NUIT**

Membre CHF 5.-

Externe CHF 10.-

Enfant gratuit

**La taxe de jour est payable dès qu'il y a utilisation de la cuisine pour un repas.**

**PASSAGE----THE = CAGNOTTE (MERCI)**

**ATTENTION !!!**

**Prière d'indiquer sur le BV taxe et vin séparément.**

**Veillez laisser les bouteilles vides de rouge , de blanc et bières à la cabane afin que l'on puisse les redonner chez Chiesa MERCI.**

**Nous remercions les groupes qui passent une soirée au chalet de bien vouloir consommer le vin du club car de lui dépend le bénéfice nécessaire à la bonne marche de la société.**

Amicalement, le Comité, décembre 2005